



**CIANE**  
**Collectif Interassociatif Autour**  
**de la Naissance**

Contact : Gilles GAEBEL

Tel : 06 22 54 01 12

mail : gilles\_gaebel@carrefour.com

Paris, le 10 décembre 2004

**Pr Gérard BREART – Directeur**  
**de l'Unité I.N.S.E.R.M. 149**  
**123, boulevard de Port-Royal**

**75014 PARIS**

Monsieur le Professeur,

La Recommandation de Pratique Professionnelle sur la prévention et la prise en charge de l'hémorragie du post partum (HPP) élaborée par le CNGOF en partenariat avec la Direction de l'évaluation de l'ANAES indique dans ses conclusions que les causes (non pathologiques connues) de cette complication seraient dans les deux tiers des cas de nature non identifiable selon les données scientifiques actuelles (Françoise Bayoume (PH), Eric Verspyck (PUPH)).

Le Collectif Interassociatif Autour de la Naissance (CIANE), partie prenante dans cette démarche, s'est alarmé de ces conclusions, car des études non retenues dans cette étude semblent donner des pistes sur ces causes possibles non pathologiques. Le Comité d'experts français sur les morts maternelles semble aller dans le même sens.

Ne sachant pas aujourd'hui de façon irréfutable la cause de ces HPP, le CIANE souhaiterait que des études soient mises en œuvre afin de les identifier. Car si rien n'est fait, dans dix, dans vingt, nous en serons au même stade du constat : nous ne savons toujours pas. Or agir empiriquement en prévention systématique par injection d'un produit de synthèse (ocytocique) dont nous n'avons aucune donnée épidémiologique à moyen et long terme, nous semble contraire au principe de précaution. L'important est donc de connaître ces causes et ensuite de pouvoir agir dessus.

En vous remerciant par avance pour l'attention que vous porterez à notre demande.

Nos Meilleures Salutations,

Chantal SCHOUWEY

Anne DUSART

Gilles GAEBEL